

# Forum Veillard-Cybulski 2013

L'association Fonds Veillard-Cybulski, en collaboration avec l'Institut international des Droits de l'Enfant (IDE)

organise

un Forum de discussion sur le thème :

## **«Les traitements psychothérapeutiques des enfants placés ou privés de liberté : entre mythes, rêves et réalités »**

Le jeudi 7 février 2013 dès 13h00

à la Haute Ecole de Travail Social et de la santé EESP de Lausanne

### **Argument**

En 2010, 234 enfants ont purgé une peine privative de liberté en Suisse. Plusieurs dizaines d'autres ont été astreints par une décision pénale à une mesure de placement en établissement ouvert et fermé.

Le monde socio-éducatif constate régulièrement qu'une partie de ces enfants montrent des signes de désarroi émotionnel intense ou que d'autres adoptent parfois des comportements irrationnels. Ces professionnels se considèrent souvent comme désarmés. Ils invoquent alors des problèmes de type psychique et espèrent une réponse du monde de la santé. Mythe ou réalité ? Aveu d'échec ou solution magique rêvée ?

Du côté médical et plus particulièrement psychiatrique, les avis paraissent partagés. Certains considèrent déjà que la commission d'une infraction reflète un trouble du comportement, alors que d'autres plus mesurés hésitent à poser un diagnostic psychiatrique sur ces mineurs auteurs. Mythe ou réalité ? Un placement en milieu fermé ou en privation de liberté ne constitue-t-il pas en lui-même le principal facteur déclenchant d'un trouble du comportement ? Une prise en charge thérapeutique adaptée représente-t-elle la réponse à toutes les situations ? Quête sans réponse ?

Ces deux points de vue très schématiquement et rapidement exposés démontrent bien toutefois que le soutien socio-éducatif et les soins psychothérapeutiques sont vraisemblablement les deux facettes d'un même et réel souci : comment soutenir un enfant en souffrance dont les comportements manifestés à l'adolescence mettent gravement en danger son avenir ?

C'est ce dont nous allons débattre lors de ce Forum 2013 en mettant un focus particulier sur les enfants placés en milieu fermé ou privés de liberté. Nous allons examiner particulièrement comment ces deux mondes peuvent travailler ensemble. Nous allons enfin essayer de mettre en évidence que cette collaboration a évidemment un grand intérêt : prendre des décisions cohérentes dans le meilleur intérêt de l'enfant !

### **Public**

Cette journée s'adresse aux professionnels du domaine (policiers, juges, juristes, travailleurs sociaux, éducateurs, médecins, psychiatres, psychologues, infirmiers, enseignants, etc), aux collaborateurs des services officiels et à toutes les personnes intéressées. Les chercheurs et les étudiants sont les bienvenus.

## Informations générales

Date : Jeudi 7 février 2013 de 13h00 à 17h30  
Lieu : Haute Ecole de travail social et de la santé EESP,  
Chemin des Abeilles 14, Lausanne  
Langue : Français  
Prix : CHF 50.-, tarif étudiant CHF 30.-  
Renseignements : Association Veillard-Cybulski, c/o IDE, 1950 Sion 4 (Bramois),  
ide@childsrighs.org, 027/205 73 03

**Inscription obligatoire**

## Programme

- 13:00 Accueil
- 13:30 Introduction  
*M. Xavier Lavanchy*, Juge des mineurs, Président de l'association, Valais  
*M. Olivier Boillat*, Juge des mineurs, Membre du Comité, Genève
- 13:40 La santé mentale des enfants placés pénalement ou privés de liberté: perspectives médicales  
*Dr Gérard Salem*, Psychiatre, Thérapeute de famille, Universités de Genève et Paris
- 14:30 Placements, privation de liberté et traitements : perspectives juridiques  
*Mme Fabienne Proz-Jeanneret*, Juge des mineurs, Tribunal des mineurs, Genève
- 15:00 Premier débat : Situation dans les institutions fermées de Suisse romande  
Avec la participation de:  
*Dr Philippe Stephan*, Psychiatre, SUPEA-CHUV, Lausanne  
*Dr Patrick Heller*, Psychiatre, UPP-HUG, Genève  
*M. Raphaël Vignando*, Psychologue, Etablissement de Prêles, Berne  
*M. Alexandre Comby*, Directeur du Centre éducatif de Pramont, Valais
- 16:00 Pause
- 16:30 Second débat : Et demain?  
Avec la participation de :  
*M. Vincent Péquignot*, Secrétaire général de la CLDJP, Fribourg  
*Mme Béatrice Kalbermatter*, OFJ, Berne  
*M. Benjamin F. Brägger*, Expert et conseil dans le domaine pénitentiaire, Fribourg  
*M. Renaud Gauthier*, Député PLR, Genève  
*Dr. Jean-Pierre Restellini*, Président du comité suisse pour la prévention contre la torture, Genève
- 17:30 Conclusion  
*M. Michel Lachat*, Juge des mineurs, Membre du Comité, Fribourg